

***Compte-rendu de
L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE
du 26 juin 2013***

Début de la séance : 19 h 15

Président de séance : Laurent BODZIOCH

Secrétaire de séance : Florence JARRIAU

Personnes présentes :

MM. Laurent BODZIOCH, Dominique MONDOU, Pascal DUBREUIL, Olivier DRIESCH, Bruno POUSSARD, Didier LEVANT, Patrick COUDRIN, Baptiste DOBOSZ et Tony MAYAUD
Mmes Sophie DOBOSZ, Sylvie MAYAUD, Léa ROSSILI, Eliane RABARIVONY et Florence JARRIAU

Personnes excusées :

Mme Lydia ANDRE-PIERRE et MM. Pascal BRUNO, Yanis JARRIAU, retenus au Comité départemental pour la remise des diplômes « animateurs »
Mme Elodie BERGER, retenue pour raison professionnelle

Installation du nouveau bureau

Président : Laurent BODZIOCH

Vice-président Animation : Pascal BRUNO

Vice-président Sports : Pascal DUBREUIL

Trésorier : Dominique MONDOU

Vice-trésorier : Dominique GASNIER

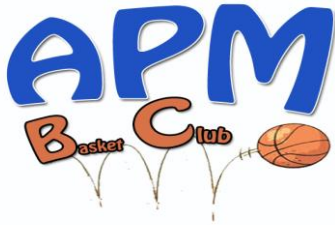
Secrétaire : Florence JARRIAU

Pascal BRUNO sera secondé par Nathalie DUBREUIL

Le Président sollicite Bruno POUSSARD pour la continuité de la gestion du Blog. Ce dernier donnera sa réponse début juillet 2013.

Le Président souhaite par ailleurs l'investissement de chacun (licenciés / parents) pour proposer des comptes-rendus et des photos de match pour « alimenter » le blog.

Yann MINIE prend la suite de Olivier DRIESCH et Patrick COUDRIN pour assurer la « gestion » des matchs et des après-matchs des équipes BTT Loisirs.



Saison 2013/2014

Cotisations

Les cotisations restent inchangées pour la nouvelle saison, bien que le Comité ait légèrement augmenté le coût des licences :

75 € : Baby – Mini-poussins – Poussins

85 € : Benjamins – Minimes

95 € : BTT Loisirs

Evolution des équipes / Entraînements / Organisation des matchs

Le président a pu réaffirmer la volonté d'inscrire le club dans la continuité des équipes actuelles, à savoir :

- Les babys, mini-poussins et poussins
- Les benjamins garçons passent minimes avec un sur classement pour certains
- Les minimes filles : incertitude du fait d'un manque d'effectif étant précisé qu'elles ont la possibilité de jouer à 4 contre 4 ou 3 contre 3, sans que l'équipe adverse ne s'y oppose.
- Les équipes BTT Loisirs : si les effectifs le permettent, 2 équipes (« cool »+ « sports ») – Début des matchs le 3 octobre 2013

Le gymnase est à la disposition du club pour les entraînements les jours suivants :

- lundi de 16 h 45 à 20 h 30
- vendredi de 16 h 45 à 20 h 30
- mercredi de 20 h 30 à 23 h 00

La répartition sera faite selon le nombre de licenciés par catégorie

Entraîneurs :

Lydia ANDRE-PIERRE et Yanis JARRIAU ont donné au Président leur accord de principe pour continuer les entraînements.

Arbitrage :

Laurent BODZIOCH et Patrice ROBERT continueront à arbitrer les matchs en fonction de leurs emplois du temps respectifs.

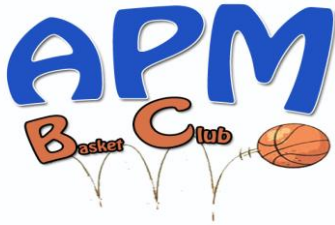
Licence dirigeant pour parents de licenciés mineurs

Afin d'être conforme à la réglementation, le club souhaite qu'il y ait pour chaque équipe d'enfants mineurs des parents référents qui auraient une licence dirigeant (à la charge Club) afin de :

- transporter d'autres enfants et être couverts par l'assurance du club
- être responsable de salle lors des matchs à domicile

Règlement intérieur

Le nouveau bureau évoque la nécessité de soumettre un règlement intérieur à tous les licenciés et parents de licenciés



Animations

Toujours dans le souci de s'inscrire dans la continuité du club, le Président souhaite la reconduction des animations suivantes et en propose des nouvelles :

- Tournoi / Critérium en fin de saison
- Vente de calendriers (apports financiers importants pour le club)
- Sortie dans un parc d'attractions (selon les fonds du club)
- Sortie pour aller voir un match de play-off (selon les dates)
- Soirée dansante
- Noël :
 - o Petit-gouter en décembre avec présence des parents et du Père-noël (?)
 - o Participation à l'Arbre de Noël de Tours (cotisation symbolique de 1 € auprès de l'INTERCOS 37)

Inscriptions

Elles auront lieu lors du Forum des associations le **Samedi 7 septembre 2013**, au gymnase de Parçay-Meslay.

Il est rappelé que toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte et empêchera le licencié de participer aux entraînements ; ***date limite*** pour déposer le dossier d'inscription : ***23 septembre 2013***.

Les documents exigés par la Fédération Française de Basket-ball pour la délivrance d'une licence sont :

- l'imprimé « demande ou renouvellement de licence »
- un certificat médical (sur lequel est mentionné « apte pour le basket en compétition » ou cadre rempli sur la demande de licence)
- une attestation d'assurance
- le règlement de la cotisation
- une photo (nom et prénom derrière la photo)
- la fiche d'urgence dûment complétée
- un droit à l'image

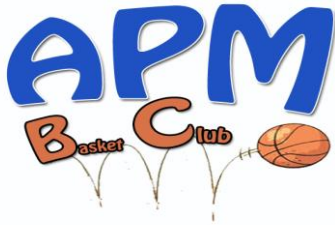
Les imprimés et la liste des documents à fournir seront envoyés par courriel à tous les licenciés actuels début juillet 2013, accompagnés du présent compte-rendu.

Divers

Les parents de licenciés benjamins tiennent à souligner les points suivants :

- Elles sont ravies de la pérennité du club et notamment des animations proposées au cours de la saison précédente
- Elles évoquent la bonne organisation pour le nettoyage des maillots mais soulignent le problème parfois rencontré lors du goûter de fin de match où il y a très peu de nourriture ou de boisson

Les membres présents proposent la désignation d'un « parent référent » chargé de faire des « convocations » et d'établir un tableau « tour de rôle » avec diffusion par courriel et sur le blog.



Le nouveau bureau sollicitera un rendez-vous auprès de Monsieur le Maire début septembre afin de se présenter et d'évoquer les points suivants :

- Les créneaux horaires (figés depuis des années)
- L'état du sol du gymnase (non conforme et dangereux)
- Les douches dysfonctionnant parfois
- Les dates de réservation du gymnase et de la salle des fêtes pour nos animations à venir

Les entraînements commenceraient le 9 septembre 2013.

Fin de la séance : 20 h 00

Parçay-Meslay, le 28 juin 2010

Signé :

*Le Président,
Laurent BODZIOCH*